

FONCIERE DES 6^{ème} ET 7^{ème} ARRONDISSEMENTS DE PARIS (SIIC)
MODIFICATION DES MOYENS AFFECTES AU CONTRAT DE LIQUIDITE
CONTRACTE AVEC CM-CIC SECURITIES

Au titre du contrat de liquidité confié par la société FONCIERE DES 6^{ème} ET 7^{ème} ARRONDISSEMENTS DE PARIS (SIIC) à CM-CIC Securities, les moyens du compte de liquidité ont été augmentés de 100 000,00 € en espèces à la date du 30 juillet 2009.

Il est rappelé qu'à la date du bilan semestriel du contrat de liquidité, le 30 juin 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 68 200 titres
- 34 326,41 € en espèces.

Le 03/08/2009

FONCIERE DES 6^{ème} ET 7^{ème} ARRONDISSEMENTS DE PARIS (SIIC)

SA au capital de 383 919 825 € – RCS Paris B 389 857 707

209, rue de l'Université – 75007 PARIS

Tél. : 01 53 70 77 77 – Fax : 01 53 70 77 78

Code ISIN : FR0010436329 – Mnémonique : SRG

www.fprg.fr